



RAPPORT ANNUEL 2022



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

➤ KERALIS EXPERTE DE LA PROTECTION SOCIALE DU DROIT ET DU CHIFFRE

En 2023, KERALIS assurera le développement de nouvelles offres à destination des études de notaires et des cabinets d'experts-comptables.

➤ LE FRPS : FONDS DE RETRAITE PROFESSIONNELLE SUPPLÉMENTAIRE

En 2022, KERALIS obtient l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et crée son Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire.

Nouvel outil dédié à la retraite supplémentaire, le FRPS permet de mieux gérer les régimes s'engageant sur le long terme et de garantir la pérennité des régimes de retraite supplémentaire.

Le 8 juillet 2022, KERALIS Prévoyance a créé sa filiale KERALIS Retraite aux fins d'héberger son régime de Retraite Professionnelle et Supplémentaire et son régime d'Indemnité de Fin de Carrière.

Le 30 décembre 2022, l'ACPR a autorisé le transfert des deux portefeuilles de KERALIS Prévoyance vers KERALIS Retraite et a agréé cette dernière en tant que FRPS.

KERALIS retraite assurera ainsi une meilleure protection des épargnants. Cette nouvelle structure permettra potentiellement de produire de meilleurs rendements pour les Participants.

➤ LE LABEL LUCIE PROGRESS : KERALIS ENGAGÉE POUR UN MONDE RESPONSABLE ET DURABLE

KERALIS a obtenu le label Lucie Progress qui témoigne de son engagement sociétal et environnemental.

Avec l'obtention de ce label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), KERALIS s'ancre dans une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable. L'évaluation de l'entreprise pour l'obtention du label s'est basée sur la norme ISO26000.

Une labellisation obtenue avec une note de 720/1000 à la suite d'un audit réalisé par l'agence LUCIE.

Une évaluation très positive qui permet à KERALIS de mettre en avant ses actions auprès de l'ensemble des parties prenantes et de poursuivre avec force son engagement pour une amélioration durable et continue de sa démarche RSE.

➤ KERALIS, PARTENAIRE DE LA PROFESSION D'AVOCAT

En 2022, KERALIS a continué de mettre en place plusieurs partenariats pour avancer main dans la main avec des acteurs de la profession d'avocat pour répondre au mieux aux besoins et être toujours proche de ses clients et assurés :

Le 17 décembre 2022, KERALIS a signé un partenariat avec l'ANAFAGC.

Ce partenariat permet une coopération administrative et technique visant à améliorer les services rendus à la profession d'avocats. Notre ambition commune est la satisfaction de nos clients et leur accompagnement au quotidien.

KERALIS a également signé un partenariat avec les barreaux de Nice, Nancy et Epinal. Ces trois Barreaux rejoignent ceux de Paris, Marseille, Lille et Lyon.

Ces partenariats permettent de mieux informer les avocats sur la protection sociale de leurs salariés et de présenter les offres et services innovants mis en place pour la profession. À travers eux, KERALIS souhaite réaffirmer son engagement et sa volonté de proximité auprès de ses clients en multipliant de rencontres et les contacts directs avec eux.

› LES NOUVEAUX SUPPORTS DE KERALIS :

KERALIS a mis en place et animé plusieurs webinars en 2022, à destination de ses assurés. Des sujets divers et variés et des moments d'échanges avec des professionnels de santé qui ont permis aux Participants d'exposer leurs situations et d'obtenir des réponses d'experts :

- « **Prenez votre cœur à cœur** » avec le docteur Patrick Assyag, cardiologue, ainsi que le Dr Jacques Friker, médecin nutritionniste.
- « **Prévenir les risques dans son cabinet d'avocats** » avec nos intervenants Aurélie GAMAS-MARTIN, responsable développement commercial chez KERALIS, Alexis NALINE, responsable pôle prévention chez ITELIS et Nicolas DESTANG, directeur associé chez Back Office Santé.

KERALIS a également publié la **nouvelle édition de son livre blanc**, téléchargeable directement et gratuitement sur le site internet, qui s'intitule « **Cabinets d'avocats : quelles obligations en matière de protection sociale pour vos salariés ?** ».

› SOLENCY : LA MARKETPLACE ET LE MODULE DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

KERALIS lance sa marketplace Solency. Cette nouvelle plateforme permet aux avocats d'accéder à des **services innovants** sous forme de «pack» adaptés aux besoins de chacun.

Ces services sont proposés à des **tarifs préférentiels** pour l'ensemble des utilisateurs Solency, en collaboration avec des partenaires experts.

KERALIS a également ajouté à sa solution de création de site **un module de prise de rendez-vous** qui permet aux clients de prendre directement rendez-vous en ligne avec l'avocat.

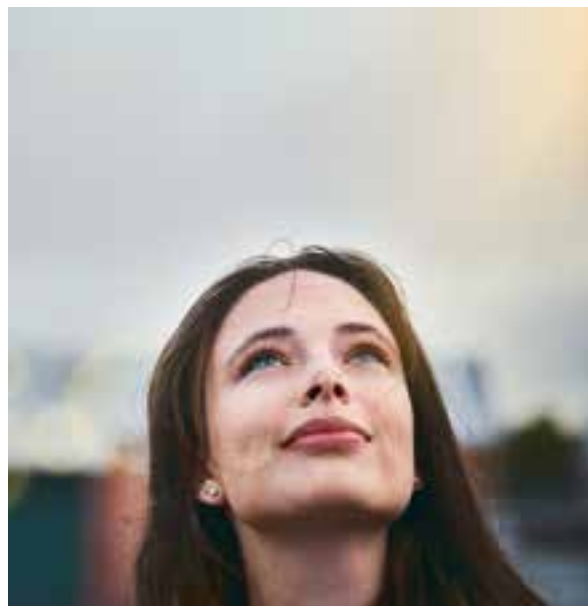
› L'ENQUÊTE ACTION SOCIALE : LES CLIENTS RECOMMANDENT KERALIS

Une enquête a été lancée en 2022 pour mesurer l'intérêt de nos assurés pour les prestations d'action sociale de KERALIS, quelques chiffres clés :

- **61%** des répondants ont bénéficié de prestations d'accompagnement dans le rôle de parent.
- **47%** ont bénéficié de prestations pour partir en vacances.
- **8%** ont bénéficié de prestations pour se loger ou être accompagné dans le maintien à domicile.

› SATISFACTION DES PRESTATIONS

- **61%** des répondants ont attribué une note de 5 étoiles sur 5 pour leur satisfaction.
- **59%** des répondants recommandent KERALIS à leur entourage, à hauteur d'une note de 5/5.
- **29%** des répondants recommandent KERALIS à leur entourage, à hauteur d'une note de 4/5.



KERIALIS EN CHIFFRES



13 383

CABINETS CLIENTS



48 074

ASSURÉS



18 310

RETRAITÉS



104 M€

DE COTISATIONS
ANNUELLES

58,5 M€

DE PRESTATIONS

3 544

CONTRATS SOUSCRITS

5 191

CONNEXIONS AU TUNNEL
DE SOUSCRIPTION

FRAIS DE GESTION

11,4 % DES COTISATIONS
contre 14,63 % en moyenne pour les
Institutions de Prévoyance

(source : CTIP 2022)

LE GROUPE BÉNÉFICIE D'UNE EXCELLENTE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

717 % DE SOLVABILITÉ II

1,623 Mds€

DE PROVISIONS

129 M€

DE FONDS PROPRES

518 K€

=

RÉSULTAT NET COMPTABLE



ÉDITORIAL

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONCRÉTISATION



Interview croisée entre :

Matthieu DULUCQ, Président;
Karima BEN SAÏD, Vice-présidente;
et Éric CHANCY, Directeur général.

L'année 2022 est marquée par la concrétisation de plusieurs projets importants pour KERALIS. Quel a été le projet le plus marquant pour vous ?

MATTHIEU DULUCQ : En effet, cette année a été marquée par l'ouverture des statuts aux professions du Droit et du Chiffre. Cette avancée permet à KERALIS d'élargir son champ d'intervention pour lui permettre de relever les défis sur le marché très concurrentiel de la protection sociale complémentaire.

“

La création de la filiale KERALIS Retraite qui est une suite logique pour le développement de l'activité de KERALIS constitue, pour moi, un autre temps fort de l'année 2022.

ÉRIC CHANCY : L'obtention de l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) de Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) de KERALIS pour cette filiale a été en 2022 l'aboutissement d'un projet d'envergure. Ce nouvel outil permet à KERALIS de garantir la pérennité des régimes de retraite et d'optimiser leur gestion sur le long terme tout en assurant une meilleure protection de nos épargnants.

KERALIS Retraite héberge ainsi les Régimes de Retraite Professionnelle et Supplémentaire et Indemnités de Fin de Carrière.

KARIMA BEN SAÏD : KERALIS est depuis toujours engagée pour les causes sociétales et environnementales, c'est la raison pour laquelle nous avons fixé l'objectif d'obtenir, en 2022 le label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) Lucie Progress pour consolider notre démarche de responsabilité sociétale et de développement durable.

Ainsi, la mise en place de notre charte d'engagement et l'obtention du label LUCIE Progress, a concrétisé notre politique RSE et ancre KERALIS dans une démarche durable.

”

L'évaluation de l'entreprise pour notre labellisation, réalisée par l'agence LUCIE, s'est basée sur la norme ISO 26000, le référentiel incontournable en matière de développement durable, RSE, RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) à l'international. Un engagement que nous poursuivrons avec force pour les années à venir afin d'engager une amélioration durable et continue de notre démarche RSE.

Avec l'ouverture aux professions du Droit et du Chiffre, quelles sont les prochaines étapes ?

EC : Nous avons pensé et développé plusieurs offres adaptées aux études de notaires et aux cabinets d'experts-comptables. KERALIS s'associera à Alan pour proposer

une offre santé sur-mesure pour les études de notaires et leurs salariés, NOTAKER, qui combinera notre expertise en protection sociale aux services innovants d'Alan. Pour les experts comptables nous avons pensé une offre prévoyance dédiée, EDIKER, adaptée aux spécificités de leur convention collective. Par ailleurs, notre contrat santé collectif d'entreprise VITAKER, qui propose 5 niveaux de garanties et plusieurs options, s'ouvrira aux cabinets d'experts-comptables.

Vous avez mis en place en 2021 une stratégie d'enchantement de vos clients ayant pour but de faire rayonner l'engagement et la proximité avec les assurés, a-t-elle portée ses fruits et quelle stratégie mettez-vous en place pour 2023 ?

KBS : La stratégie d'enchantement mise en place par KERALIS est la responsabilité de l'ensemble des collaborateurs et présente plusieurs objectifs stratégiques pour l'entreprise. Elle sert à apporter aux clients et assurés des réponses qualitatives dans des délais réduits, prévenir les réclamations et favoriser la signature de nouveaux contrats à travers différents dispositifs et projets mis en place.

En 2022, nous avons harmonisé nos courriers clients sur les questions récurrentes à travers les différents outils. L'objectif étant que nos clients reçoivent des réponses à la fois techniques et précises qui offrent, pour tous, le même niveau d'information.

“

En 2023, nous poursuivrons la montée en compétences des collaborateurs afin de proposer à nos clients des interlocuteurs pluridisciplinaires pour répondre au mieux à leur demandes.

Vous avez mis en place une démarche de responsabilité sociétale et environnementale qui évolue et se renforce depuis 2021. En 2022, vous avez reçu un label Lucie Progress pour votre engagement. Quelles sont les perspectives pour cette année ?

EC : En 2022, KERALIS a rejoint la communauté LUCIE afin de formaliser sa démarche RSE au travers de la labellisation LUCIE. KERALIS a obtenu le label « LUCIE Progress » qui évalue la démarche RSE. Cela permet de confirmer l'engagement de KERALIS dans une démarche sérieuse vis-à-vis de nos parties prenantes, mais aussi d'identifier les axes d'amélioration.

L'année 2023 sera l'année de consolidation et d'amélioration de notre démarche. KERALIS va effectuer son premier bilan carbone. Bien que nous ne soyons pas dans l'obligation de le réaliser, KERALIS souhaite anticiper et aller au-delà de la loi et du cadre légal qui régit les pratiques liées à la RSE. KERALIS pourra ainsi identifier ses principaux flux d'émissions et savoir où

concentrer ses efforts de réduction. Cela va permettre une réflexion stratégique sur la conduite de nos activités et l'impact environnemental de notre activité.

En clair, cela nous permettra de nous adapter au dérèglement climatique et faire notre part.

KERALIS cherche à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable et ainsi répondre aux attentes de tous pour un monde plus raisonnable et vertueux.

”

KERALIS accompagne les cabinets d'avocats dans leur transition numérique en leur mettant à disposition des solutions clés en main pour accroître leur visibilité sur internet et développer ainsi leur activité. Est-ce que ces outils ont aidé les clients ? Y a-t-il des évolutions prévues ?

MD : KERALIS a lancé, en 2021, lors de la crise sanitaire, la plateforme Solency pour soutenir la transition numérique des cabinets d'avocats. Résultat d'une collaboration avec des experts du digital, Solency permet de créer un site internet gratuitement en quelques minutes et d'accéder à des modules e-learning.

En 2022, KERALIS a poursuivi le développement de sa plateforme Solency avec le déploiement d'un nouveau module de prise de rendez-vous en ligne pour répondre à la nécessité croissante de construire une relation client-avocat de proximité et en phase avec les nouveaux usages. Ce module intègre une solution de visio-conférence sécurisée, mais aussi la possibilité de prendre rendez-vous en physique ou au téléphone. Chaque demande est traitée par l'avocat depuis son espace sur la plateforme.

Solency c'est aussi une base de connaissance, des livres blancs, des podcast et e-learning pour accompagner les avocats dans la gestion et le développement de leur cabinet.

2022 est aussi l'année du lancement de la Marketplace Solency, permettant d'accéder à des prestations complémentaires, négociées avec des partenaires à des tarifs préférentiels spécifiquement pour les cabinets d'avocats.

Solency a permis à près de 300 cabinets d'avocats la conception de leur site internet en 2022.

Quelles sont les perspectives d'évolution et les orientations à venir pour 2023 ?

EC : Pour 2023, nous mènerons des travaux pour la revue de notre Régime de retraite et pour compléter notre offre de retraite. KERALIS travaille à proposer une offre d'épargne PEE-PERECO en 2023 afin d'aider les salariés des cabinets d'avocats à épargner tout au long de leur activité professionnelle, dans un contexte où la retraite peut être synonyme de préoccupations pour de nombreux français.

Cette offre permettra également aux employeurs de se mettre rapidement en conformité par rapport à la nouvelle loi sur le partage de la valeur.

Quelle analyse faites-vous quant aux résultats 2022 ?

EC : KERALIS présente des résultats en phase avec les investissements quant à l'ouverture de ses statuts aux professions du Droit et du Chiffre en 2022.

Le résultat net comptable de KERALIS est positif de 518 000€ et permet un renforcement de ses fonds propres.

KERALIS bénéficie d'une excellente solidité financière suite à la mise en place de sa filiale dédiée à la retraite.





SOMMAIRE

INFORMER ET ACCOMPAGNER NOS CLIENTS	9
Informer	10
» KERIALIS, au plus près de ses clients	10
» KERIALIS fait évoluer ses outils pour une communication fluidifiée	10
Accompagner	11
» La stratégie d'enchantement des clients de KERIALIS	11
» Bilan de la relation client de KERIALIS sur l'année 2022	11
» KERIALIS au contact de ses clients : une équipe commerciale engagée	12
» KERIALIS fait évoluer sa solution Solency	12
Action Sociale	13
» Le bilan 2022 de l'Action Sociale	13
» Les Prix KERIALIS 2022	15
» Les perspectives pour 2023	15
OUVRIR NOS HORIZONS	16
» Les nouveaux tunnels de souscription à destination des notaires et experts-comptables	17
» Le PEE PERECO : l'épargne salariale proposée par KERIALIS	17
» Solency, un nouveau site à venir	17
IMPULSER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)	18
» Consolider notre démarche RSE	19
» Les enjeux de la RSE dans l'univers de l'assurance	19
» Une année 2022 dans l'action concrète	19
» La gouvernance de l'organisation	19
» Les relations et conditions de travail	19
» L'environnement	20
» Les questions relatives aux consommateurs	20
» Prévention, solidarité, communauté	21
ENGAGER ET VALORISER NOS ÉQUIPES	22
» La semaine QVCT, un événement pour les collaborateurs de KERIALIS	23
» KERIALIS accompagne les collaborateurs dans l'organisation du travail hybride	24
» PEP's Challenge 2022 : les collaborateurs de KERIALIS engagés	24
DES FEMMES ET DES HOMMES DE KERIALIS : DES ÉQUIPES ENGAGÉES ET PLEINES DE VIE	25
» Un espace privilégié pour nos administrateurs	26
» Plus que des collaborateurs, des ambassadeurs	26
» Nos équipes ont du talent	27
» La qualité de vie au travail, primordiale pour KERIALIS	27
NOTRE GOUVERNANCE	28
» KERIALIS Prévoyance	29
» KERIALIS Retraite	31
» KERIALIS compte 3 commissions spécialisées	33
» Climat et biodiversité	33
KERIALIS COURTAGE	34
LES RÉSULTATS KERIALIS 2022	35





**INFORMER
ET ACCOMPAGNER
NOS CLIENTS**



INFORMER

Toujours là pour nos clients

KERIALIS, AU PLUS PRÈS DE SES CLIENTS

KERIALIS développe plusieurs supports à destination des clients pour rester en contact et informer sur les actualités pratiques et les services de KERIALIS, de l'information sur le domaine de la santé et de l'assurance, de la prévention mais aussi des informations pratiques.

Chaque année nous mettons à disposition de nos clients et assurés des **webzines trimestriels**, VOX pour les avocats et Recto Verso pour les assurés. Ces supports ciblés permettent d'informer nos interlocuteurs sur des sujets qui les concernent et de conserver un lien privilégié avec chacun d'entre eux.

Des **newsletters** sont également envoyées auprès de nos clients, assurés et bénéficiaires. Les sujets abordés concernent aussi bien l'activité professionnelle des cabinets d'avocats que des questions plus personnelles, afférentes à la santé ou à la parentalité par exemple.

En 2022, KERIALIS a créé plusieurs **podcasts** et animés des **webinars** qui permettent aux clients de s'informer et d'interagir avec des professionnels de santé.



KERIALIS FAIT ÉVOLUER SES OUTILS POUR UNE COMMUNICATION FLUIDIFIÉE

En 2022, c'est la **mise à disposition de devis en ligne** qui permet à nos prospects et clients de réaliser un devis en totale autonomie ou accompagné par un de nos conseillers pour toutes les offres de KERIALIS.

Le parcours permet de réaliser son expression de besoins et de se voir proposer les offres les plus adaptées. Si le devis convient, la souscription peut se finaliser et les contrats seront signés en ligne.





ACCOMPAGNER

KERIALIS fait évoluer son organisation et optimise la prise en charge de ses clients et assurés.

LA STRATÉGIE D'ENCHANTEMENT DES CLIENTS DE KERIALIS

« **Être clair, avoir de l'empathie, rester humain** ». La stratégie d'enchantement mise en place par KERIALIS est la responsabilité de l'ensemble des collaborateurs et présente plusieurs objectifs stratégiques pour l'entreprise. Elle doit servir à apporter des réponses qualitatives dans des délais réduits, prévenir les réclamations et favoriser la signature de nouveaux contrats.

Pour ce faire, les différentes équipes adoptent la même posture par rapport à une demande en vulgarisant au maximum, en faisant preuve de transparence et de pédagogie, et en étant proactif pour faciliter la gestion du dossier (en prévenant des délais par exemple).

L'objectif est de donner toutes les clés à l'interlocuteur et des réponses qualitatives dans les délais les plus réduits possibles.

Des contrôles qualités permettent de suivre l'évolution qualitative des réponses de KERIALIS pour assurer une démarche d'amélioration continue de la prise en charge des clients.

L'objectif est d'orienter le client vers les informations les plus pertinentes et de personnaliser au maximum nos réponses.

Une charte d'enchantement client a été mise en place pour rappeler les enjeux stratégiques de cette démarche aux collaborateurs et leur apporter les principes clés à respecter, pour harmoniser la prise en charge des clients.



BILAN DE LA RELATION CLIENT KERIALIS SUR L'ANNÉE 2022

34 048

appels sur l'année

97 %

d'appels décrochés

21 357

nouveaux mails avec un délai de réponse de 1,06 jours

465

réclamations reçues avec un délai moyen de réponse de 8 jours

KERIALIS AU CONTACT DE SES CLIENTS : UNE ÉQUIPE COMMERCIALE ENGAGÉE

La proximité fait partie de l'ADN de KERIALIS, c'est la raison pour laquelle notre équipe commerciale se déplace en région pour aller à la rencontre de nos clients, tout au long de l'année.

L'équipe commerciale KERIALIS réalise des rendez-vous commerciaux dans l'objectif d'animer et de fidéliser notre portefeuille clients.

Dans le cadre de nos actions commerciales, nous ciblons chaque année plusieurs grandes villes et proposons à nos clients de les rencontrer à l'occasion de notre présence dans leur ville. Ces rendez-vous consistent la plupart du temps à présenter les garanties et services KERIALIS et à répondre aux interrogations ou besoins spécifiques de nos clients.

En 2022, nos équipes se sont déplacées à Marseille, Lille et Lyon. Nous avons effectué 222 rendez-vous.

En 2023, l'équipe commerciale prévoit de se déplacer à Nantes, Bordeaux et Strasbourg.

KERIALIS FAIT ÉVOLUER SA SOLUTION SOLENCY

KERIALIS accompagne ses clients dans le développement de leur activité grâce à son outil Solency depuis 2021. Aujourd'hui, près de 300 sites ont été créés.

En 2022, nos équipes se sont déplacées en région, à Toulouse et à Lille, auprès des élèves avocats pour leur présenter l'outil et leur prodiguer des conseils pour réussir la transition numérique de leur activité.

Le programme « Crée ton cab » qui permet aux élèves avocats de l'IXAD de préparer la création de leur cabinet, utilise la solution Solency pour former ses élèves sur la partie création de site internet.

KERIALIS a développé et mis en ligne la marketplace Solency en 2022. Elle permet aux avocats de bénéficier de tarifs préférentiels sur des prestations et services sous forme de packs sur-mesure pour les besoins des cabinets d'avocats, négociés avec ses partenaires, professionnels du digital.

Une nouvelle fonctionnalité a été mise en place pour proposer la prise de rendez-vous en ligne sur le site internet créé avec Solency : le module « Prise de rendez-vous » facilite la démarche pour les clients du cabinet et permet de réserver un créneau en toute simplicité.

En 2023, Solency proposera un module « actualités » pour les sites à travers la mise en place d'un blog.





ACTION SOCIALE

L'Action sociale de KERALIS : présente au quotidien pour ses assurés

KERALIS accompagne et aide ses assurés au quotidien. Avec de nouvelles offres qui viennent s'ajouter cette année et une augmentation du nombre de demandes instruites, KERALIS s'engage à répondre présent à ses assurés.

LE BILAN 2022 DE L'ACTION SOCIALE

Les dépenses réalisées en 2022 s'élèvent à 547k€ contre 397k€ en 2021. Ce différentiel s'explique par la mise en place de nouvelles prestations.

KERALIS propose différentes catégories de prestations dont l'accompagnement dans le rôle de parent, l'aide au déplacement, l'aide au logement, l'accompagnement dans le rôle d'aidant, mais aussi la santé, des prestations d'aide aux vacances et au divertissement et des services complémentaires (aide juridictionnelle, aides financières individuelles...).

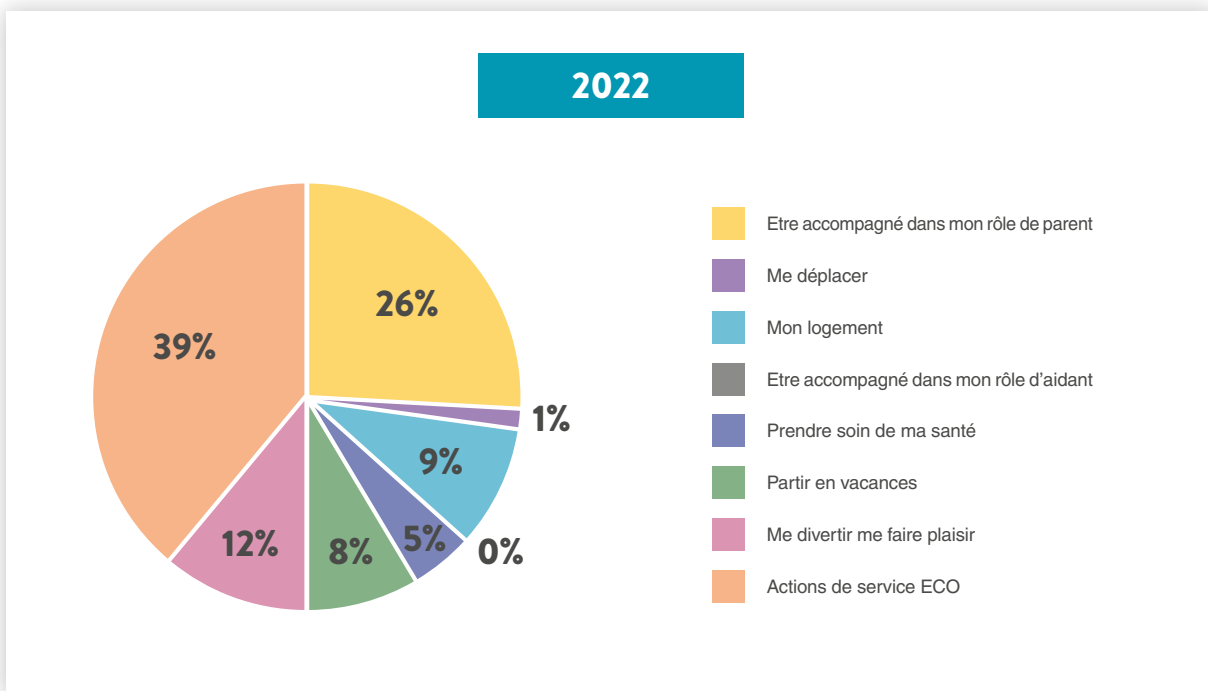
En 2022, nous avons reçu 1321 demandes qui ont données lieu à 953 dossiers instruits contre 636 en 2021.

Cette hausse s'explique par le nombre de demandes qui a été multiplié par deux au titre de l'axe Être accompagné dans mon rôle de parent et notamment pour les bourses d'études supérieures pour lesquelles nous avons reçu 399 demandes contre 266 en 2021 ainsi que pour l'aide aux loisirs.

Les demandeurs sont à 95% des femmes.

Le site Action Sociale a vu le jour et a permis aux assurés de prendre connaissance des prestations auxquelles ils ont le droit.

Pour 2023, l'objectif est de continuer à toujours mieux accompagner au quotidien nos assurés



Prestations proposées par l'Action Sociale :

LOISIRS ENFANTS

Une aide financière pour la prise en charge d'une partie des coûts liés aux loisirs de votre enfant.

VACANCES ENFANTS

Une aide financière pour la prise en charge d'une partie des coûts liés aux vacances de votre enfant.

SOUTIEN SCOLAIRE - ORIENTATION

Une aide financière pour la prise en charge d'une partie de vos frais liés au soutien scolaire et/ou à l'orientation scolaire de votre enfant.

BOURSE D'ÉTUDE

Pour votre enfant scolarisé en études du cycle supérieur et âgé de moins de 27 ans.

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT

Pour les étudiants scolarisés en études du cycle supérieur et âgés de moins de 27 ans.

CESU MATERNITÉ

Une aide à destination des assurées enceintes ou venant d'accoucher pour une participation à la facture d'une aide à domicile.

GARDE D'ENFANT

Une aide financière pour la prise en charge d'une partie des coûts liés à la garde de votre enfant à domicile ou de garderie du matin et du soir, quel que soit le mode de garde choisi.

PERMIS DE CONDUIRE

Une aide à destination des enfants des participants dans le cadre du maintien ou de l'accès à l'emploi, à l'accès aux études ainsi que dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

VACANCES FAMILLE

Une participation pour des séjours proposés par des prestataires offrant des tarifs négociés par KERALIS Prévoyance pour ses participants.

LES VACANCES DU KOEUR

Sur étude de dossier, sont proposés des séjours vacances totalement pris en charge par KERALIS.

LES VAKANCES SOLIDAIRES

Participation financière pour les vacances des foyers avec de faibles revenus.

AUTOS DU KOEUR

Une aide financière pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

CADEAU DE NAISSANCE

Un chèque cadeau est offert à la naissance d'un enfant, sans condition de revenu.

SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES

Des chocolats sont envoyés en fin d'année et du champagne en cas de noces d'or, de diamant et de platine.

AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

En cas de difficultés.

LE PRIX KERALIS 2022

Le PRIX KERALIS a pour but de soutenir les projets des enfants de nos assurés dans l'une des 6 catégories suivantes : développement durable, solidarité, culture, sport, recherche ou encore start-up proposant des solutions innovantes.

Il s'agissait de la 8ème édition, deux projets ont été récompensés en 2022 :

CATÉGORIE SOLIDARITÉ

DIMOITOUT

Oriane a créé un jeu de cartes destiné à aider à la rééducation des troubles du langage et de la communication causés par l'aphasie. C'est un jeu de cartes ludique et intuitif dont l'objectif est d'aider le patient à former des phrases simples, avec l'aide de son rééducateur. L'aphasie est un trouble peu connu qui affecte pourtant des millions de personnes dans le monde.

Le prix KERALIS devrait lui permettre d'imprimer ces cartes pour les distribuer à des professionnels afin qu'ils puissent les tester.

CATÉGORIE SPORT

ICE CROSS

Cette année et grâce au soutien de KERALIS, Léo a pu être sélectionné à nouveau au championnat du monde et au championnat de France Elite. Il a terminé vice-champion cette année et a remporté pour la première fois, en étape du championnat du monde, deux médailles d'or en catégorie junior en Russie et en Finlande. Pour continuer l'aventure jusqu'au JO 2026, Léo a besoin du soutien de KERALIS pour persévérer dans ses performances l'année prochaine en catégorie sénior.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

En 2023, KERALIS prévoit de revoir le référentiel de son Action Sociale pour accompagner au mieux ses clients. Les plafonds de ressources pris en compte pour l'attribution de différentes prestations seront réhaussés.

Une nouvelle prestation « **Coup de pouce énergie** » verra le jour. C'est une aide à destination de nos assurés suite à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Le **sponsoring sportif** sera mis en place à destination des enfants des assurés qui ont un projet sportif de haut niveau pour lequel ils sont à la recherche de sponsors.

Enfin, la **prestation VEHIKULIS** permettra aux enfants des participants de recevoir une aide financière pour l'achat d'un véhicule dans le cadre du maintien ou de l'accès à l'emploi, de l'accès aux études et de la lutte contre l'isolement.

En 2023, les prix KERALIS deviendront les **Trophées KERALIS**. Le concours sera ouvert à un public plus large afin de dynamiser le dispositif et une catégorie « Trophée Coup de Kœur » sera décernée par le jury pour récompenser les projets en lien avec le handicap et les aidants.



OUVRIR NOS HORIZONS

KERIALIS a relevé les défis et atteint ses objectifs en 2022. De l'obtention de son agrément FRPS à la création d'une nouvelle filiale KERIALIS Retraite, elle a également fait évoluer ses produits pour faire bénéficier un plus large public de son expertise. KERIALIS est engagée pour ses clients et place la proximité et l'humain au cœur de son activité. KERIALIS était depuis plus de 60 ans dédiée aux cabinets d'avocats. Aujourd'hui elle s'est ouverte à l'ensemble des professions du Droit et du Chiffre et apporte son expertise en protection sociale à ces deux domaines.

LES NOUVEAUX TUNNELS DE SOUSCRIPTION À DESTINATION DES NOTAIRES ET DES EXPERTS-COMPTABLES

L'ouverture aux nouvelles professions s'accompagne de la création de nouvelles offres à destination des **notaires** et des **experts-comptables**.

KERIALIS mettra sur le marché l'offre santé sur-mesure NOTAKER pour les notaires et proposée **en partenariat avec Alan** qui fera bénéficier les assurés de ses services digitaux innovants.

Pour les experts-comptables, KERIALIS proposera un pack santé composé d'une offre prévoyance sur mesure EDIKER et de l'offre santé VITAKER qui sera ouvertes aux experts-comptables.

KERIALIS mettra en place des tunnels de souscription digitalisés pour ces nouvelles offres.

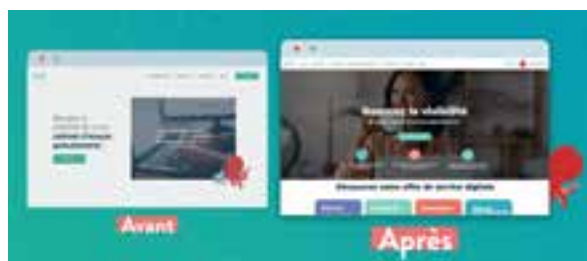


LE PEE ET LE PERECO : L'ÉPARGNE SALARIALE PROPOSÉE PAR KERIALIS

KERIALIS prévoit pour ses clients et leurs salariés une solution d'épargne salariale. Deux propositions s'offriront aux clients de KERIALIS : le **PEE (Plan d'Épargne Entreprise)** dont les fonds sont bloqués pendant cinq ans avant que le salarié ne puisse en disposer et le **PERECO (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif)**, dont les fonds sont bloqués jusqu'au moment de la retraite.

SOLENCY, UN NOUVEAU SITE À VENIR

KERIALIS sortira en 2023 le nouveau site Solency. L'ensemble des services de Solency seront ainsi réunis sur un même site dans lequel les avocats retrouveront, la **création de site, les podcasts et e-learning**.





**IMPULSER NOTRE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE (RSE)**

CONSOLIDER NOTRE DÉMARCHE RSE

L'année 2022 est l'année de labélisation LUCIE Progress pour KERALIS, un label adapté à la taille de notre entreprise qui s'appuie sur la norme ISO 26000 et qui est le premier Label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) français.

Avec l'obtention du label Lucie Progress, KERALIS atteste de son engagement et s'ancre dans une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable. L'évaluation de l'entreprise pour l'obtention du label s'est basée sur la norme ISO 26000, un référentiel incontournable en matière de développement durable, RSE et RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) à l'international.



LES ENJEUX DE LA RSE DANS L'UNIVERS DE L'ASSURANCE

Les assureurs jouent un rôle important quant aux risques liés aux changements climatiques, à la santé.

Les entreprises qui prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et éthiques dans leur stratégie et leurs activités sont plus performantes et mieux positionnées pour créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Les lois et contraintes réglementaires s'accroissent, à nous de les transformer en opportunités !

UNE ANNÉE 2022 SOUS LE SIGNE DE L'ACTION CONCRÈTE

KERALIS favorise le déploiement d'initiatives relevant de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et développe l'intégration des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans sa stratégie. Cela se traduit progressivement dans l'activité de l'entreprise.

LES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique de ressources humaines de KERALIS s'appuie sur ses quatre valeurs : **Proximité, Engagement, Performance et Solidarité**. Elles s'appliquent dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel de chacun de nos collaborateurs, dans un esprit de bienveillance et afin de continuer à faire de l'excellence notre standard.

KERALIS est attentive au bien-être de ses collaborateurs. Elle a mis en place un comité Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) et organise chaque année une semaine QVCT axée sur la prévention et le bien-être.

Des actions concrètes sont régulièrement menées comme en 2022, un nouvel accord de télétravail a été signé ouvrant droit à 3 jours de télétravail pour un meilleur équilibre vie professionnelle et vie personnelle.

LA GOUVERNANCE DE L'ORGANISATION

KERALIS intègre les principes de la responsabilité sociétale dans les processus de décision et a inscrit la RSE dans le règlement intérieur de son conseil d'administration. Un poste de référent RSE a été créé pour formaliser, piloter, évaluer et valoriser la démarche.

La labélisation LUCIE Progress obtenue en décembre 2022 a permis d'évaluer l'engagement de KERALIS dans les actions RSE et de les orienter afin d'être toujours dans une dynamique de progrès continu.

L'ENVIRONNEMENT

Il est primordial pour KERALIS et l'ensemble de ses parties prenantes de lutter contre les changements climatiques et de soutenir l'économie circulaire afin d'accompagner les évolutions de comportements. KERALIS veille à promouvoir en interne des comportements écoresponsables.

Les collaborateurs sont incités aux gestes plus respectueux de l'environnement.

KERALIS implique les collaborateurs dans les démarches réalisées et déploie des actions de limitation de consommation d'énergie, avec une campagne sur la sobriété énergétique. La semaine du développement durable est un temps fort chaque année pour informer à travers la fresque du climat, des collectes de vêtements et autres ateliers de sensibilisation. La sensibilisation au Numérique responsable est aussi un enjeu pour KERALIS.

LES QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

KERALIS garantit un contrôle systématique en matière de pratiques loyales, d'informations, de commercialisations et de contrat. Elle a une démarche d'écoute active : des enquêtes de satisfaction / avis en ligne permettent aux assurés de donner leur avis.

Conformément à la réglementation, KERALIS porte également la plus grande attention à la protection des données personnelles. Elle applique le Règlement Général sur la Protection des Données, en respectant le droit d'accès de ses assurés et en s'engageant à restreindre l'usage des données personnelles et leurs diffusions aux strictes nécessités de l'exercice de son activité.

Nos équipes bénéficient d'un plan de formation permettant une mise à jour régulière des compétences (notamment dans le cadre du respect de la Directive sur la Distribution d'Assurance).



PRÉVENTION, SOLIDARITÉ, COMMUNAUTÉ

Acteur historique de la Protection sociale, KERALIS agit dans le cadre de l'intérêt général. Cet engagement se traduit au travers de son implication et de ses actions. La prévention fait partie de son ADN. Cela se matérialise par les bilans de prévention et des fiches prévention régulièrement mise à disposition de nos assurés. Un webinar avec notre partenaire BELENOS Enjeu Nutrition sur « Bien s'alimenter pour renforcer son immunité » a par exemple été proposé à nos assurés en 2022.

La solidarité est le socle même de la vocation de KERALIS.

Pour ce faire, KERALIS dispose d'un fonds social à objectif de solidarité. Nous initiions ainsi des actions à caractère social, culturel et de loisirs. Ces prestations sont à destination de nos assurés salariés et retraités, ainsi que de leurs ayants droit.

KERALIS organise également chaque année un concours national « Prix KERALIS » dont la vocation est de soutenir des projets solidaires et innovants.

Du côté des collaborateurs : Depuis septembre 2022, KERALIS met à leur disposition collaborateurs la plateforme Vendredi. Il s'agit d'un outil collaboratif qui met en relation les collaborateurs et le monde associatif pour inciter à l'action et à l'engagement. A cette occasion, un accord de Mécénat de compétences a été signé offrant 1 jour par an au collaborateur pour un engagement associatif. Cette plateforme permet également de sensibiliser et d'informer sur différentes problématiques sociales et environnementales. Des fiche « RSE & Nous » ont également été mise en place dans le même but sur des sujets liés à la RSE en entreprise (RQTH, RPS ? Qu'est-ce que la RSE ?). Elles informent et sensibilisent les collaborateurs sur divers sujets de la RSE.

En 2022, KERALIS poursuit son soutien auprès de diverses associations dont l'association Imagine For Margo grâce à un Pep's Challenge initié par les collaborateurs. KERALIS a aussi apporté son soutien à l'Ukraine via les ONG UNICEF et la Fondation de France.

Ensemble pour créer un monde plus juste, plus durable et plus éthique.





ENGAGER ET VALORISER NOS ÉQUIPES

KERIALIS se mobilise pour la qualité de vie de ses collaborateurs. Si 2021 a nécessité des adaptations d'organisation de la part de nos équipes pour maintenir le contact entre les collaborateurs après la période de pandémie, cette année 2022 est celle de l'amélioration des outils et la formation des collaborateurs pour une structure et un aménagement du travail efficace et pérenne entre le présentiel et le distanciel.

LA SEMAINE DE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, UN ÉVÈNEMENT POUR LES COLLABORATEURS DE KERALIS

La semaine de qualité de vie et des conditions de travail est organisée chaque année par KERALIS à destination de l'ensemble des collaborateurs, pour échanger et partager sur le bien-être au travail à travers des ateliers et/ou des activités détente. L'objectif est aussi de créer des moments de convivialité. Vélo à smoothies, aromathérapie, petit-déjeuner, barbecue, massage, une semaine riche en partage placée sous le signe du bien-être et de la détente a eu lieu du 20 au 24 juin 2022. La semaine de la qualité de vie et des conditions de travail est importante pour KERALIS qui est convaincue que ses collaborateurs(trices) sont au cœur de sa réussite. Son objectif est de développer les talents individuels et de les fidéliser pour améliorer l'efficacité collective. La politique de ressources humaines de KERALIS s'appuie sur ses quatre valeurs : Proximité, Engagement, Performance, Solidarité. KERALIS a à cœur d'apporter aux collaborateurs des moments informels afin de favoriser la cohésion d'équipe.



KERIALIS ACCOMPAGNE LES COLLABORATEURS DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL HYBRIDE

KERIALIS a choisi d'accompagner les collaborateurs dans la co-construction d'une organisation de travail à distance efficace et pérenne. Cet accompagnement doit permettre d'aider à la transition vers un management et une collaboration plus agile, centré sur l'humain et favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la coopération.

Cet accompagnement est constitué d'ateliers en groupes et d'échanges afin que chacun puisse partager sa vision et utiliser l'intelligence collective pour déployer une organisation optimale.

PEP'S CHALLENGE 2022 : LES COLLABORATEURS DE KERIALIS ENGAGÉS

KERIALIS a organisé en 2022 plusieurs défis, à destination des collaborateurs qui ont la possibilité de choisir une cause à soutenir. Une fois relevés, ces défis permettent d'avoir un impact positif au niveau sociétal ou environnemental. Les collaborateurs s'engagent à porter un projet, défendre une cause, créer, entreprendre et partager.

En 2022, plusieurs Pep's Challenges se sont organisés : « Ensemble pour l'enfance », qui a permis de soutenir les associations « Imagine For Margo » et « Mécénat chirurgie cardiaque ». Il y a eu aussi « Fashion et Solidaire » pour la collecte de vêtements à destination d'associations comme Emmaüs, « Vert et Déter » pour l'installation d'un potager dans la cour des locaux de KERIALIS pour l'ensemble des collaborateurs, ou encore la collecte de dons pour l'association RoseUp.

KERIALIS est également partenaire de la plateforme Vendredi et offre à ses collaborateurs la possibilité de s'engager sur son temps de travail pour des associations qui répondent à des enjeux sociétaux ou environnementaux.



Les collaborateurs de KERIALIS vêtus de rose pour soutenir la cause Octobre Rose.



DES FEMMES ET DES HOMMES DE KERALIS

Des équipes engagées et pleines de vie.

UN ESPACE PRIVILÉGIÉ POUR NOS ADMINISTRATEURS

En 2022, nous avons créé le site intranet administrateur. Une nouvelle interface intuitive qui permet à l'ensemble des administrateurs de KERALIS de retrouver les ressources et outils dont ils ont besoin, un accès simplifié à la formation et un espace personnel qui leur permet de trouver rapidement les documents et contenus les plus utilisés.

En 2023, de nouveaux modules de formation se verront intégrés afin de proposer un contenu plus ludique et une lecture facilitée.



PLUS QUE DES COLLABORATEURS, DES AMBASSADEURS

Nos collaborateurs sont ceux qui peuvent le mieux parler de nous, et ils prennent la parole. Créé en 2021, le groupe Kaméléons réunit nos quinze ambassadeurs internes KERALIS. Original et surprenant, ce nom évoque à la fois la capacité de cet animal à voir à 360°, pour une communication qui investit tous les canaux existants, et à changer de couleur en fonction de l'humeur, pour donner vie aux messages diffusés. La mission de ces Kaméléons : véhiculer les valeurs et la culture de KERALIS. Tout au long de l'année, ils se sont exprimés sur nos réseaux sociaux, pour mettre en lumière nos engagements, et affirmer leur enthousiasme à faire partie de notre institution. En 2022, nous développons encore notre communauté au sein de KERALIS.

Pour les découvrir : kerialis.fr/nos-ambassadeurs

NOS ÉQUIPES ONT DU TALENT

Nous recrutons régulièrement de nouvelles forces vives. C'est pour aider chacun à mieux nous connaître, et donner envie de nous rejoindre que nous avons créé des vidéos de présentation de nos métiers. En duo ou en trio, nos collaborateurs y racontent leurs missions, leurs défis, et ce qui les anime au quotidien.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, PRIMORDIALE POUR KERALIS

En 2022, nous avons créé un comité QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), animé par un référent en charge de la mise en place d'actions concrètes. Nous proposons ainsi des formations aux risques psychosociaux à nos managers, et nous déployons de nouvelles initiatives pour la semaine de la QCVT.

Cette année, pendant la semaine QVCT, nos collaborateurs ont pu profiter de rendez-vous avec un diététicien, se relaxer avec un massage, assister à une conférence avec la Fédération Française de cardiologie et bien plus encore.

Par ailleurs, nous aidons nos collaborateurs à concilier distanciel et présentiel. Et, pour ceux qui en ont besoin, nous les épaulons pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité.





**NOTRE
GOUVERNANCE**

KERIALIS PRÉVOYANCE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est composée de l'ensemble des membres adhérents et des membres participants représentés par des délégués adhérents et participants répartis comme suit :

- **30 délégués pour le Collège des adhérents**, désignés par les organisations patronales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution
- **30 délégués pour le Collège des participants**, désignés par les syndicats représentatifs dans le champ d'intervention de l'Institution.

L'assemblée générale délibère et statue sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice écoulé et se prononce sur la modification des Statuts et Règlements de l'Institution, le transfert de tout ou partie d'un portefeuille, la fusion, la scission ou la dissolution de l'Institution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 30 membres, personnes physiques, répartis paritairment entre les membres adhérents qui constituent le collège des adhérents et les membres participants qui forment le collège des participants, soit :

- **15 représentants des membres participants** désignés par les organisations syndicales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution ;
- **15 représentants des membres adhérents** désignés par les organisations patronales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de l'institution et veille à leur mise en œuvre.

ADMINISTRATEURS KERIALIS PRÉVOYANCE

Au 31 décembre

Président : Matthieu DULUCQ

Vice-présidente : Karima BEN SAID

Seconds vice-présidents : Catherine GAZZERI
et Antoine ORY-CHANFRAULT

Début de mandat : 3 juin 2022

Fin de mandat : 2026



COLLÈGE DES ADHÉRENTS

A.B.F.

Monsieur Didier ADJEDJ
Madame Catherine GAZZERI
Monsieur Jacques LANG

F.N.U.J.A.

Monsieur Simon DUBOIS
Monsieur Matthieu DULUCQ
Monsieur Romain LEONARD
Monsieur Simon WARYNSKI

S.A.F.

Madame Tatiana BECHAUX
Madame Nathalie CAMPAGNOLO
Monsieur Pierre-Etienne ROSENSTIEHL
Monsieur Gilles TESSON

U.P.S.A.

Madame Annabelle AUDIC THEVENET
Monsieur Jean DAUDIGNON
Monsieur François de LAAGE de MEUX
Monsieur Christophe MIKOLAJCZAK

COLLÈGE DES PARTICIPANTS

C.G.T.

Monsieur Gilles BOMBARD
Madame Sunseeahray LECHAT
Monsieur Frantz STURMACH

F.O.

Madame Karima BEN SAID
Monsieur Sacha ANTIC

C.F.E.-C.G.C.

Monsieur Antoine ORY-CHANFRAULT
Monsieur Adrien CROZE

UNSA-FESSAD

Monsieur Matthieu BACCIALONE
Madame Stéphanie GUESDON POTIER

C.F.T.C.

Monsieur Emmanuel JARDIN
Madame Nadia LOURABI
Madame Odriel PERROT

C.F.D.T.

3 postes vacants



KERIALIS RETRAITE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires. L'Assemblée Générale statue sur les comptes et modifie les statuts dans toutes leurs dispositions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de douze (12) membres :

- **6 représentants des organisations syndicales** siégeant au sien de KERALIS Prévoyance
- **6 représentants des organisations patronales** siégeant au sein de KERALIS Prévoyance

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

ADMINISTRATEURS KERIALIS RETRAITE

Au 31 décembre

Président : Matthieu DULUCQ

Vice-présidente : Karima BEN SAID

Début de mandat : 8 juillet 2022

Fin de mandat : 2026



COLLÈGE DES ADHÉRENTS

A.B.F.

Madame Catherine GAZZERI

F.N.U.J.A.

Monsieur Simon DUBOIS
Monsieur Matthieu DULUCQ

S.A.F.

Monsieur Pierre-Etienne ROSENSTIEHL

U.P.S.A.

Madame Annabelle AUDIC THEVENET
Monsieur Jean DAUDIGNON

COLLÈGE DES PARTICIPANTS

C.G.T.

Madame Sunseeahray LECHAT
Monsieur Frantz STURMACH

F.O.

Madame Karima BEN SAID
Monsieur Sacha ANTIC

C.F.E.-C.G.C.

Monsieur Antoine ORY-CHANFRAULT

UNSA-FESSAD

Monsieur Matthieu BACCIALONE

KERIALIS COMPTE 3 COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

LA COMMISSION FINANCIÈRE

Elle a pour mission d'étudier les placements ainsi que les stratégies à mener pour les actifs gérés en direct ou par délégation. Elle rapporte annuellement au conseil d'administration des actions menées sur l'exercice passé et propose les axes d'investissement pour l'année à venir. Elle s'est réunie 3 fois en 2022.

LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Il a pour mission d'examiner le dispositif de contrôle interne de l'institution, le processus d'élaboration de l'information financière, ainsi que le suivi de la gestion des risques. De ce fait, il lui est présenté l'ensemble des rapports réglementaires, ainsi que les comptes annuels de l'institution en présence des commissaires aux comptes, avant leur adoption par le conseil d'administration. Le comité d'audit et des risques s'est réuni 4 fois en 2022.

LA COMMISSION SOCIALE

Elle propose les axes et le budget d'Action Sociale votés par le conseil d'administration chaque année, et contrôle les aides attribuées. Elle rend compte au conseil d'administration des prestations accordées au travers d'un rapport annuel. Elle s'est réunie 2 fois en 2022.

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

KERIALIS, consciente de sa responsabilité d'entreprise, intègre des enjeux sociaux et environnementaux à ses engagements mais veut aller plus loin et a décidé le déploiement d'une démarche RSE intégrée à son projet d'entreprise.

Les placements de KERIALIS PREVOYANCE et de KERIALIS RETRAITE sont confiés en grande majorité à un délégataire de gestion AXA.

En partenariat avec KERIALIS, AXA propose une politique de gestion financière, à travers l'allocation stratégique et tactique des actifs, l'étude des différents passifs des régimes, ainsi que l'adossement actif-passif permettant une allocation stratégique optimale.

Conformément aux dispositions de la réglementation SFDR, les sociétés de gestion doivent néanmoins intégrer les risques en matière de durabilité dans leur politique d'investissement. Les sociétés de gestion auxquelles AXA Banque délègue la gestion sous mandat intègrent ces risques dans leur gouvernance, en attribuant des responsabilités relatives au suivi des risques de durabilité à des comités dédiés ou des organes de gouvernance existants. L'intégration des risques de durabilité passe également par des politiques d'exclusion. Les sociétés de gestion s'engagent notamment sur un calendrier de sortie progressive du charbon thermique à horizon 2030 pour les pays de l'OCDE et 2040 pour les autres pays. Une documentation plus complète est exposée dans le site internet de KERIALIS.

KERIALIS COURTAGE

Toujours à l'écoute de la profession et avec une volonté permanente de répondre aux besoins de nos clients, KERIALIS Courtage s'organise autour de 3 pôles d'activités :

- La commercialisation de produits d'assurance.
- L'intermédiation pour la distribution de produits d'assurance de personne (santé, prévoyance, obsèques, retraite...).
- Le conseil et le suivi particulier en santé et prévoyance collectives.

LES RÉSULTATS KERALIS 2022

BILAN

(en milliers d'euros)

A – Actif	2022	2021
	TOTAL N	TOTAL N-1
A1 Actifs incorporels	3050	0
A2 Placements	146 201	0
A4 Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 428 407	0
A5 Créances	43 074	0
A6 Autres actifs	1 628	0
A7 Comptes de régularisation – Actif	991	0
Total de l'actif	1 623 351	0

B – Passif	2022	2021
	TOTAL N	TOTAL N-1
B1 Fonds Propres	129 357	0
B3 Provisions techniques brutes	1 486 671	0
B5 Provisions pour risques et charges	381	0
B6 Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	6	0
B7 Autres dettes	6 259	0
B8 Comptes de régularisation – Passif	678	0
Total du passif	1 623 351	0

Compte de résultat
 (en milliers d'euros)

	OPÉRATIONS NETTES NON-VIE	OPÉRATIONS NETTES VIE	OPÉRATIONS NON TECHNIQUES	TOTAL N	TOTAL N-1
Primes émises	10 173	24 308	0	34 481	0
Variation des primes non acquises	-815	-3 580	0	-4 395	0
Primes acquises	9358	20 728	0	30 086	0
Autres produits d'exploitation	880	704	41	1 625	0
Produits financiers nets de charges	33	588	278	900	0
Total des produits d'exploitation	10 271	22 020	319	32 611	0
Charges des prestations d'assurance	0	0	0	0	0
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	8 169	14 722	0	22 891	0
Charges des autres activités	0	0	1 817	1 817	0
Charges de gestion	999	6 492	0	7 491	0
Total des charges d'exploitation	9 168	21 214	1 817	32 199	0
Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	1 103	806	-1 498	412	0
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Résultat de l'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	1 103	806	-1 498	412	0
Résultat exceptionnel		0	160	160	0
Impôts sur les résultats		0	-53	-53	0
Résultat net des entités intégrées	1 103	806	-1 391	518	0
Intérêts minoritaires KERALIS COURTAGE 1 action (0,0001%)				0	0
Groupe KERALIS (hors KERALIS COURTAGE) 714 183 actions (99,9999%)				518	0

Communication non contractuelle à caractère commercial

Siège social de KERALIS : 80, rue Saint-Lazare – 75455 Paris Cedex 09 – Tél. 01 53 45 10 00 – www.kerialis.fr
 KERALIS Prévoyance - Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du code de la Sécurité sociale N° SIREN : 784 411 175 soumise au contrôle de l'ACPR, site 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09

KERALIS Retraite – Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par les dispositions du Titre VIII du Livre III du code des assurances - Société anonyme au capital de 71.418.400 euros – 917 461 949 RCS Paris soumise au contrôle de l'ACPR, site 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09
 Rapport annuel - Juillet 2023 - Photos : Adobe Stock - Getty Images - iStock



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09

[in](#) [f](#) [t](#) [v](#)
www.kerialis.fr